**APPEL A CANDIDATURES**

**sur un emploi de**

**PROFESSEUR ASSOCIE A MI-TEMPS (PAST)**

Le Directeur de la Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) fait appel à candidatures d’un enseignant associé (PAST) en vue de pourvoir un poste de PAST à mi-temps dans la discipline « Biotechnologie » au sein du département Biologie & Géosciences

**PROFIL DE L’EMPLOI**

**VOIR FICHE DE POSTE**

Dans le but de transmettre les compétences pratiques du monde professionnel, une grande partie du service sera sous forme d’encadrement de travaux pratiques, de projets ou de bureaux d’études.

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

Exercice réel et confirmé d’une activité professionnelle, autre qu’une activité d’enseignement, en rapport direct avec la discipline concernée, qui permet de justifier de moyens d’existence réguliers depuis au moins 3 ans.

Les agents publics postulant aux fonctions d’enseignant associé à mi-temps doivent obtenir une autorisation de l’autorité hiérarchique dont ils relèvent. Celle-ci est réputée acquise à l’expiration d’un délai de deux mois suivant la réception de la demande.

Les enseignants associés à mi-temps sont nommés pour une durée de 3 ans, avec la possibilité d’un renouvellement pour la même durée au terme des 3 ans.

Les enseignants associés sont tenus d’effectuer un service d’enseignement et de recherche d’une durée égale à la moitié de celle qui s’applique aux personnels titulaires de même catégorie, soit 96 heures équivalent TD.

**La cessation de leur activité principale entraîne de plein droit la cessation du contrat d’association au terme de l’année universitaire en cours**.

**OBLIGATIONS DE SERVICE :**

Les enseignants associés ont les mêmes obligations de service que les enseignants chercheurs titulaire de même catégorie. Conformément aux dispositions du Titre I. de l’article 7 du décret du 6 juin 1984, le temps de travail dont sont redevables les enseignants-chercheurs est le temps de travail applicable dans la fonction publique de l’Etat, soit 1607 heures de travail effectif annuel. Il est composé pour moitié d’une activité d’enseignement correspondant à 128 heures de cours magistraux ou 192 heures de travaux dirigés ou pratiques ou toute autre combinaison équivalente et pour moitié d’une activité de recherche.

**Soit au titre de l’enseignement pour les enseignants associés à mi-temps : 64 heures de cours ou 96 heures de travaux dirigés ou toute autre combinaison équivalente.**

Pour tout renseignement sur le statut de PAST et MAST :

Décret n° 85-733 du 17 Juillet 1985

**COMPOSITION DU DOSSIER :**

Pièces à fournir

1. Une lettre de motivation,
2. *Curriculum vitae* faisant apparaître les titres, diplômes et expériences professionnelles notamment en rapport avec la discipline concernée.
3. Pièces justificatives d’une activité professionnelle principale autre qu’une activité d’enseignement :

**Pour un travailleur indépendant :**

* Inscription au répertoire national des entreprises (cette pièce seule ne suffit pas)
* Inscription à un ordre professionnel (par exemple, inscription à l’ordre des avocats)
* Extrait du registre du commerce et des sociétés Kbis (cette pièce seule ne suffit pas)
* Avis d’imposition
* Factures de prestations de services
* Copie d’un bilan ou de compte de résultat
* Copie d’une pièce d’identité

**Pour un travailleur salarié** :

* Avis d’imposition sur le revenu des trois dernières années
* Attestation actualisée de l’employeur principal avec la date de début des fonctions
* Contrat de travail pour l’emploi principal
* 3 dernières fiches de paye
* Autorisation de cumul actualisée (pour les fonctionnaires)
* Copie d’une pièce d’identité

Auditions éventuelles après examen par une commission Ad Hoc des dossiers de candidature, les candidats retenus seront informés*.*

**Réception des dossiers de candidature jusqu’au vendredi 24 mai 2024 inclus, 17 heures**

Par courrier électronique :

* Au service RH FSI : [rita.gomes-bricaud@unvi-tlse3.fr](mailto:rita.gomes-bricaud@unvi-tlse3.fr) et [karine.pouzac@univ-tlse3.fr](mailto:karine.pouzac@univ-tlse3.fr)
* A la direction du département Biologie et Géosciences : [fsi-dptbg-dir@univ-tlse3.fr](mailto:fsi-dptbg-dir@univ-tlse3.fr)

**Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter**:

Mme LUTZ Christel, directrice du département Biologie et Géosciences

Téléphone : 05.61.55.66.31

Courriel : [fsi-dptbg-dir@univ-tlse3.fr](mailto:fsi-dptbg-dir@univ-tlse3.fr)